

Sainte-Famille, Île d'Orléans, le 4 août 2016

**Séance ordinaire** du Conseil de la MRC de l'Île d'Orléans, le mercredi 3 août 2016, à vingt heures, à la salle municipale de Sainte-Famille, I.O., endroit où siège le Conseil de la MRC, sous la présidence de M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, à laquelle la mairesse, Mme Lina Labbé, et les maires suivants sont présents et forment quorum : MM. Yves Coulombe, Harold Noël, Jean-Claude Pouliot et Sylvain Bergeron.

Mme Chantale Cormier fait fonction de directrice générale et secrétaire-trésorière.

M. Jean-Pierre Turcotte, préfet, souhaite la bienvenue, constate le quorum, déclare la séance ouverte à vingt heures et fait la lecture de l'ordre du jour, lequel comprend :

1. Mot de bienvenue de M. le préfet
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 juillet 2016
4. Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 6 juillet 2016
5. Correction des résolutions 2016-01-07, 2016-02-17 et 2016-03-25 concernant l'adoption des dépenses des mois de décembre 2015 ainsi que ceux de janvier et février 2016
6. Certificat de conformité - Règlement #428-2016 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans
7. Adoption des dépenses du mois de juillet 2016
8. Changement de la date de la séance ordinaire du mois de septembre 2016
9. Correspondance
10. Varia
11. Période de questions
12. Levée de la réunion

## **2• Lecture et adoption de l'ordre du jour**

### **Résolution 2016-08-71**

**Sur proposition** de Mme Lina Labbé, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter l'ordre du jour à la suite de l'ajout des points 10.1 Avis de motion – Projet de règlement 2016-01 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC et 10.2 Certificat de conformité – Règlement 2016-343 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans. Le point 10. *Varia* demeure ouvert par ailleurs.

## **3• Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 6 juillet 2016**

### **Résolution 2016-08-72**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter le procès-verbal de la séance tenue le 6 juillet 2016.

## **4• Suivi du procès-verbal de la séance tenue le 6 juillet 2016**

7. Traverse de piétons – Domaine Orléans (p. 2)

La correspondance a été transmise et concernait principalement cinq sites problématiques. Il est suggéré d'ajouter trois sites supplémentaires problématiques lors de nos discussions avec Transport Québec.

8. Nouvelle entente pour la MRC avec l'association de hockey mineur CBIO et l'aréna Trane de Boischatel (p. 2)

M. Sylvain Bergeron a transmis ladite entente à la MRC.

5. Avis de motion sur le « Règlement numéro 2011-02 régissant les matières relatives à l'écoulement des eaux des cours d'eau de la MRC de l'Île d'Orléans » afin de revoir les exigences au niveau de la forme des demandes pour certains types de permis ou certificat d'autorisation (p. 2)

Finalement, l'urbaniste de la MRC a vérifié auprès de l'Ordre des ingénieurs et la stabilisation des berges (notamment) fait partie des compétences qui leurs sont exclusives.

**5• Correction des résolutions 2016-01-07, 2016-02-17 et 2016-03-25 concernant l'adoption des dépenses des mois de décembre 2015 ainsi que ceux de janvier et février 2016**

La directrice mentionne que lesdites résolutions ne comportaient pas les montants des dépenses, tel que le demande l'auditeur comptable de la MRC. Il s'agit donc de corrections d'usage.

**Résolution 2016-08-73**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** de modifier les résolutions suivantes afin que les montants des dépenses y figurent :

- Résolution 2016-01-07 : dépenses MRC = 154 241,89 \$ et dépenses Poste de la SQ = 4 471,22 \$ ;
- Résolution 2016-02-17 : dépenses MRC = 116 401,37 \$ et dépenses Poste de la SQ = 6 365,93 \$ ;
- Résolution 2016-03-25 : dépenses MRC = 124 356,03 \$ et dépenses Poste de la SQ = 3 558,26 \$.

**6• Certificat de conformité - Règlement #428-2016 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans**

**Résolution 2016-08-74**

**Sur proposition de** M. Harold Noël, **appuyée** par Mme Lina Labbé, il est **résolu à l'unanimité** d'approuver le règlement #428-2016 modifiant le règlement de zonage #154 de la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans afin :

- De restreindre l'utilisation des abris temporaires à la période autorisée, peu importe le type d'entreposage ou d'usage auquel il est destiné ;
- d'abroger la norme portant sur l'angle de toiture applicable à tous bâtiments principaux ;
- d'autoriser à dates fixes les ventes de garage/marché aux puces ;
- de restreindre la tenue de foires seulement qu'aux agriculteurs ;
- d'augmenter la superficie de plancher des usages et constructions complémentaires à l'édifice municipal de la zone « PA-2 » ;

et d'autoriser la directrice générale à délivrer le certificat de conformité requis par la loi.

## **7• Adoption des dépenses du mois de juillet 2016**

### **Résolution 2016-08-75**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Harold Noël, il est **résolu à l'unanimité** d'adopter les dépenses du mois de juillet 2016, lesquelles s'élèvent à 209 374,06 \$ pour la MRC et 6 532,33 \$ pour le poste de la Sûreté du Québec.

## **8• Changement de la date de la séance ordinaire du mois de septembre 2016**

### **Résolution 2016-08-76**

**Sur proposition de** M. Yves Coulombe, **appuyée** par M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** de reporter la séance ordinaire initialement prévue le 14 septembre au 19 septembre à 20h.

## **9• Correspondance**

Il n'y en a pas.

## **10• Varia**

### **10.1 Avis de motion – Projet de règlement 2016-01 sur le code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC**

M. Harold Noël donne avis de motion à l'effet que le règlement 2016-01 sur le Code d'éthique et de déontologie des employés de la MRC sera adopté à une séance ultérieure.

### **10.2 Certificat de conformité – Règlement 2016-343 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans**

#### **Résolution 2016-08-77**

**Sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, **appuyée** par M. Yves Coulombe, il est **résolu à l'unanimité** de ne pas émettre de certificat de conformité, car le règlement 2016-343 modifiant le règlement de construction 2005-236 de la municipalité de Saint-Jean-de-l'Île-d'Orléans n'est pas conforme au Schéma d'aménagement révisé 2001 actuellement en vigueur.

## **11• Période de questions**

Elle débute à 20h43 et se termine à 20h49.

## **12• Levée de l'assemblée**

### **Résolution 2016-08-78**

L'ordre du jour étant épuisé, **sur proposition de** M. Sylvain Bergeron, il est **résolu à l'unanimité** que la session prenne fin à 20h50.

**Prochaine séance ordinaire du Conseil des maires : le lundi 19 septembre 2016 à 20h à la salle du Conseil à Sainte-Famille.**

---

**Chantale Cormier**  
Directrice générale

---

**Jean-Pierre Turcotte**  
Préfet